

elle, nous la trouvons pratiquement réduite, aussi bien dans les écritures pâlies que sanskrites, au rôle « familier et réaliste » que lui prête toujours la *Bṛihat-saṃhitā*, celui de « manuel astrologique ». C'est pourquoi, dans le *Mahāpadāna-sutta* comme dans le *Lalita-vistara*, le premier soin des devins brahmaniques appelés auprès d'un nouveau-né, est d'examiner, dans l'ordre de cette énumération, les signes corporels de l'enfant qu'on leur présente, en vue d'en tirer des indications pour la prédiction de son avenir. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est que la liste des signes, tant principaux que secondaires, était originairement un recueil à l'usage des tireurs d'horoscopes avant de passer pour un schéma destiné à guider les imagiers : autrement dit, pour reprendre l'expression de M. Senart, quand nous la lisons dans nos textes, c'est déjà un « manuel astrologique », ce n'est pas encore un memento iconographique. Cette simple mise au point nous aidera à dissiper plus d'un des malentendus qui ne pouvaient manquer de se produire quand ce programme des perfections physiques de n'importe quel enfant prodige destiné à devenir plus tard un « grand homme » a été après coup, et de gré ou de force, appliqué aux représentations du Buddha adulte⁽¹⁾.

Il vaut encore la peine d'insister sur un autre point qui, entrevu par Burnouf, n'a pas non plus échappé à la perspicacité de M. Senart : nous voulons parler du caractère subordonné et postérieur que le nom même d'*anuvyañjana* assigne à la seconde liste par rapport à la première. Les 80 « signes secondaires » ne viennent pas s'ajouter aux 32 signes principaux : ils n'en sont que la reprise plus détaillée, et « une sorte de glose⁽²⁾ ». Cela ressort notamment jusqu'à l'évidence d'une lecture attentive du *Lalita-*

⁽¹⁾ On fera peut-être remarquer que certaines données relatives aux « quarante dents égales », à la démarche, à la parole ne sont guère de mise pour un nouveau-né ; mais outre qu'aucune chicane ne saurait prévaloir contre le témoignage

unanime des textes, il ne faut pas oublier que, par définition, il s'agit d'un enfant du miracle.

⁽²⁾ *Loc. laud.* (BURNOUF, p. 557, et É. SENART, 1^{re} éd., p. 149-150 ; 2^e éd., p. 124-125.)